



Illustration de Yoel Jimenez

LA CENSURE

INVISIBLE

Cette journée interprofessionnelle est proposée par

OCCITANIE LIVRE & LECTURE

et le

DÉPARTEMENT DOCUMENTATION, ARCHIVES, MÉDIATHÈQUE ET ÉDITION

(Université Toulouse-Jean Jaurès).

Elle s'inscrit dans un cycle de 3 journées d'étude axées sur la question de
l'engagement politique, social, économique et intellectuel au sein de l'interprofession du livre.

Comment distinguer l'interdiction de la censure ?

Liberté d'expression et censure : que dit la loi ?

Quelles sont les relations entre censure et création ?

Comment favoriser la liberté de création, la prise de risque des auteurs et éditeurs ?

Quelles tensions entre littérature, culture, normes sociales et religieuses ?

De quelle nature sont aujourd'hui les objets de la censure et de l'autocensure en matière littéraire ?

www.occitanielivre.fr

ddame.univ-tlse2.fr

8H30-9H

Accueil

9H-9H30

Discours d'ouverture

DOMINIQUE SALOMON, vice-présidente en charge de la Culture, du patrimoine et des langues régionales, Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

CLARISSE BARTHE-GAY, directrice du Département Documentation, Archives, Médiathèque et Édition, Université Toulouse - Jean Jaurès

9H30-10H15

Le livre enchaîné ? Réflexions d'un historien du contemporain sur la censure et l'autocensure dans le domaine du livre et de la lecture

Panorama historique et théorique de la censure en France.

La censure n'a pas disparu aujourd'hui, elle s'est transformée, prenant d'autres formes, en particulier « judiciaires et mêmes invisibles ».

Pourquoi censure-t-on ? Qui censure et comment ? Que fait-on avec la censure ou contre la censure ?

Communication introductive de **LAURENT MARTIN**, professeur d'histoire contemporaine à l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

10H15-10H30

Questions - débat

10H30-11H45

L'œil du censeur ?

TABLE RONDE ANIMÉE PAR PIERRE GEORGES, LIVRES HEBDO

La littérature de jeunesse « polarise toutes les formes de censure ». Retour sur la loi du 16 juillet 1949 sur les publications destinées à la jeunesse, modifiée par la loi n°2011-525 du 17 mai 2011 : Contexte / Enjeux / Contournement.

Le souci légitime de protection de la jeunesse peut-il s'abattre sans discernement sur la création ?

Comment donner à voir la diversité et la qualité de la littérature jeunesse et permettre qu'elle joue sans entraves un rôle majeur dans la construction du jeune lecteur ?

Comment favoriser la prise de risque face à des pressions et des actions normatives ?

Politique d'acquisition & autocensure !

CAMILLE ESCOUBET, Super Loto Éditions

FRANCINE BOUCHET, directrice des éditions La Joie de Lire (Suisse)

KAOUTAR ARCHI, romancière et sociologue

MARTINE ITIER-COEUR, membre du Comité éthique de l'ABF

11H45-12H

Questions - débat

12H-14H

Repas libre

14H-14H45

L'autocensure, un iceberg

Communication d'**ÉRIC DUSSERT**, coordinateur de la numérisation des imprimés (Bibliothèque nationale de France), critique littéraire, blogueur et directeur de la collection « L'Alambic » (L'Arbre Vengeur)

14H45-15H

Questions - débat

10H30-11H45

Mais où se cache la censure ? L'autocensure, stade ultime de la censure ?

TABLE RONDE ANIMÉE PAR PIERRE GEORGES, LIVRES HEBDO

Quelles sont les différentes atteintes à la liberté d'édition auxquelles les éditeurs indépendants sont confrontés ?

Comment les éditeurs résistent-ils pour préserver et défendre leur liberté d'édition ? Comment déjouent-ils la censure ?

Peut-on parler d'une plus grande « fragilité » de l'acte d'édition aujourd'hui en France ?

Du point de vue des éditeurs, il y a-t-il une limite à la liberté d'édition (et donc d'expression) ?

ALIÉNOR MAUVIGNIER, libraire, librairie Ombres Blanches, Toulouse

ABDELLAH TAÏA, romancier et réalisateur

CLÉMENCE HEDDE, responsable de programmes, Alliance internationale des éditeurs indépendants

VIOLAINE CARRIQUE, responsable pôle Art-Cinéma, Médiathèque José Cabanis, Toulouse

16H15-16H30

Questions - débat

16H30-17H

Synthèse de la journée par Laurent Martin

La journée sera ponctuée de lectures par les comédiens **CAPUCINE DUCASTELLE** et **GAËTAN GUÉRIN**. Textes issus de la pièce « Les juré.e.s » de Marion Aubert, mise en scène par Marion Guerrero.